

14 rue Girardet – CS 14216 – 54042 NANCY Cedex

LIVRET D'ACCUEIL DE LA RESIDENCE ETUDIANTE DE NANCY

Rentrée 2022/2023



En plein cœur de Nancy, dans l'enceinte du site AgroParisTech Nancy

**Une résidence de 76 chambres et 12 studios
97 Rue Saint-Georges**



CRISE SANITAIRE COVID :

Ce que nous avons mis en place pour votre sécurité :

- La **désinfection hebdomadaire des points de contact dans les espaces communs**, telles que les poignées de porte, le terminal de cartes bancaires et des badges, clés, les boutons d'ascenseur, cuisines communes et les douches / toilettes communes avec des produits désinfectants
- Un **distributeur de gel désinfectant à l'entrée de la résidence**
- **L'affichage** à l'entrée de chaque cuisine collective de la capacité maximale des personnes autorisées en même temps
- **La possibilité de manger dans vos chambres individuelles**

Ce que vous devez respecter pour votre sécurité :

- Se tenir à au moins **1 mètre des autres résidents et du personnel de gestion de la résidence**
- **Respecter les mesures d'hygiène** : se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, avec une solution hydro-alcoolique, tousser et éternuer dans son coude, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, - utiliser des mouchoirs à usage unique
- **Porter un masque** dans les espaces communs : couloirs, cuisines collectives
- **Éviter les contacts inutiles** à l'arrivée, merci de payer avec paiement par virement de préférence
- **Éviter de se toucher** les yeux, la bouche et le nez
- **Éviter les rassemblements** dans les espaces fermés

Consignes en cas d'apparition de symptômes douteux chez un résident

- **à titre préventif et avant la consultation médicale, isolez-vous dans votre chambre**
- **signalez-vous en évitant un contact direct au gardien de la résidence**
- **Appeler son médecin traitant, sinon le 15** en cas de symptômes alarmants (forte fièvre, difficultés respiratoires)
-

Informations gouvernementales

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et les services indiqués sont susceptibles d'être modifiés.

BIENVENUE A LA RESIDENCE SAINT GEORGES D'AGROPARISTECH - NANCY

ACCES A LA RESIDENCE ET MOYENS DE TRANSPORT

La résidence Saint-Georges, est composée de 76 chambres (rénovées en 2009). Elle est située dans l'enceinte du centre de Nancy d'AgroParisTech, à proximité des salles de cours, des amphis, en plein cœur de la ville, des restaurants universitaires et de la ligne de tram : Arrêt Saint Georges ou 15 minutes à pied de la gare SNCF.

Déplacements dans Nancy :

Les transports en commun ou le vélo sont les meilleurs moyens de déplacement dans Nancy.

Pour les transports en commun, agence Stan située 44 Rue des Carmes :

<http://www.reseau-stan.com>

Pass moins de 26 ans ou Carte Simplicité rechargeable (gratuite) qui permet de charger des titres de transport tram, bus, train en lorraine. (Une photo couleur est nécessaire pour avoir la carte).

Pour un vélo, plusieurs solutions :

<http://www.velostanlib.fr/>

L'abonnement se charge sur la carte Simplicité. Le coût est 15 € par an et la première demi-heure est gratuite. (Ensuite 1€ par demi-heure ou possibilité d'acheter des tickets à la journée)

Location longue durée d'un vélo, vous rendre à la maison du vélo, rue Pierre Fourier à côté de la Place Stanislas.

Amener son vélo à Nancy, range vélo au sous-sol de la résidence et abri à vélo extérieur à proximité du foyer.

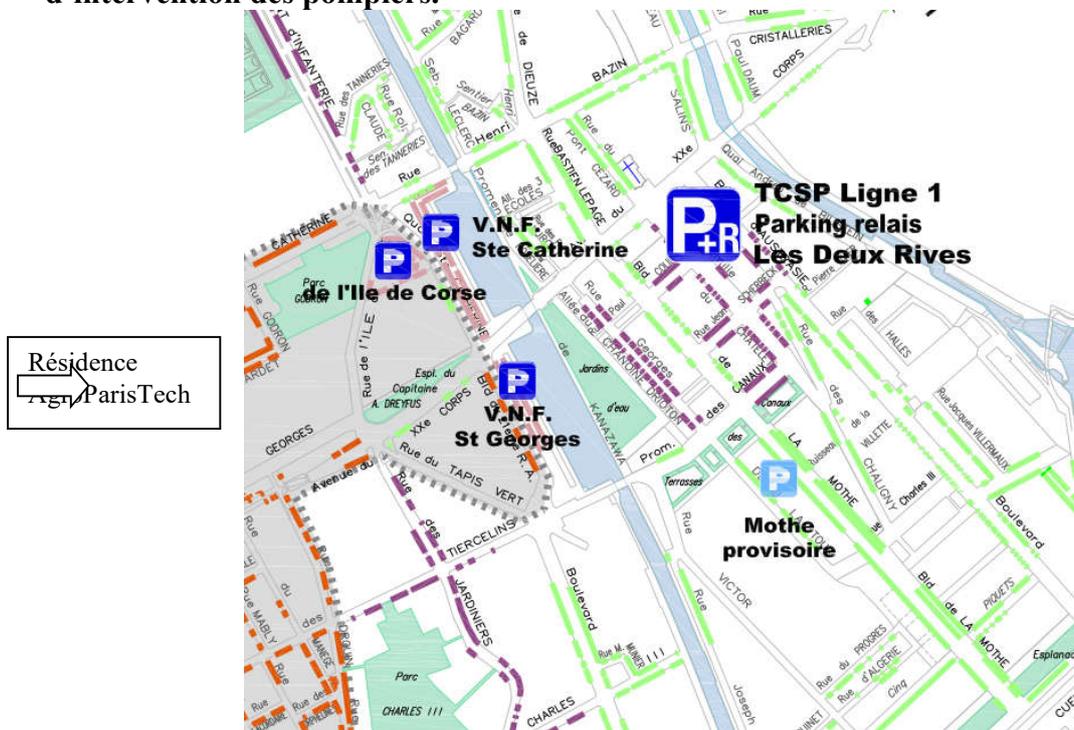
Tout vélo non étiqueté au nom du propriétaire à la fin de chaque année universitaire sera donné à l'association dynamo.

Parking voiture (traverser la ligne de tram pour accéder au portail de la résidence)

Seules les personnes logeant à la résidence peuvent bénéficier des places limitées (**19 places maximum non attribuées**). L'activation du portail voiture est à demander à Mme Florence VORKAUFER ou Mme Anne-Sophie NOWAK (bâtiment Parade- Accueil) en indiquant votre numéro d'immatriculation.

Pour des questions de sécurité (accès des pompiers), dès que le parking est saturé, vous avez obligation de vous stationner en dehors de la résidence. Le stationnement dans les rues situées de l'autre côté du canal en vert dans le plan ci-dessous est gratuit. Etant donné l'accessibilité de la résidence, il est conseillé de ne pas avoir de véhicule.

Le WEEK END ne pas se stationner sur les pelouses, toujours laisser l'accès libre en cas d'intervention des pompiers.



Des possibilités de stationnement gratuit existent :
Cinéma KINEPOLIS – attention fermé la nuit
Rue Joseph Florentin (le long du canal) à droite du kinépolis
Parking Auchan (boulevard Lobau) – attention fermé la nuit

Horaires et missions du gardien de la résidence

A votre arrivée, le gardien de la résidence M. Christophe GOURSAUD est présent à son bureau situé au rez de chaussée dans les horaires suivants :

du lundi au vendredi de 7h30-10h30 et 13h40-18h15
ou est joignable dans ces horaires au : 06.16.30.67.13.

M. Christophe GOURSAUD assure l'entretien courant de la résidence et doit être sollicité en cas de dysfonctionnement (plomberie, électricité, perte de clé, entretien du mobilier). Lorsque des interventions sont prévues dans le logement, il vous en informera au préalable.

En dehors de ses horaires de présence et uniquement en cas d'**urgence** : sécurité, incidents techniques, (coupure de courant, fuite d'eau), nuisances, appeler l'astreinte (personnel logé sur place avec relai auprès de la direction du centre en fonction de la gravité de la situation) : 06.21.87.35.13. En cas de perte de clé ou badge, au-delà de 23h, l'astreinte ne se déplacera pas et vous devez aller voir M. GOURSAUD pendant ses heures de présence.

Ouverture des Portes

L'ouverture des portes principales de la résidence s'effectue à l'aide d'un badge qui vous sera remis à votre arrivée. Il vous donne accès au portail piéton, toutes les portes d'accès à la résidence, la salle informatique libre-service et portails piétons 16 rue Girardet et 11 Rue Ile de Corse.

Toute perte ou détérioration du badge vous sera facturé 15€.

Toute perte de clé de chambre vous sera facturé 35 €.

Pour des raisons de sécurité et de chauffage en hiver toutes les portes de la résidence doivent être fermées (ne pas bloquer les portes avec les tapis).

Hall

Des banquettes et une table de ping-pong sont installées au rez-de-chaussée. Ne pas jouer la nuit afin de ne pas déranger les locataires du rez-de-chaussée

Courrier/Colis :

Le courrier est mis à disposition dans des cases individuelles à proximité de l'escalier et il doit être libellé à l'adresse suivante :

M ou Mlle (Nom, Prénom)
Résidence des étudiants d'AgroParisTech
Chambre ou studio n° X
97 rue Saint-Georges
54000 NANCY

Les colis personnels ne sont plus réceptionnés au 14 rue Girardet.

Vous devez **obligatoirement** adresser vos colis dans les points relais à proximité de la résidence qui sont les suivants :

- RELAIS COLIS - STATION TOTAL, 5 rue Boulevard Lobau
- RELAIS COLIS - TABAC AU PACHA, 11 Rue Saint Dizier
- KIALA – TABAC PRESSE LE REINITAS 2 places de la division de fer

Si vous adressez vos colis avec l'adresse 97 rue Saint Georges, les avis de passage seront déposés dans la case courrier située à proximité de la porte d'entrée de la résidence.

Le bureau de poste est situé 10 Rue Saint Dizier pour aller retirer vos colis envoyés par COLISSIMO.

Sous-sol :

- Buanderie (équipée de 2 machines à laver le linge et 2 sèche-linges) : Le coût est de 4,5€ par machine à laver de 8kg incluant lessive et sèche-linge. Les pièces de 2€, 1€ et 0,5€ sont acceptées. Les résidents doivent se charger de faire l'appoint. L'association des étudiants d'AgroParisTech (ADEF) peut acheter des jetons de lavage à 4 € et en assure directement la gestion. Des fils à linge sont à disposition des résidents en complément des sèche-linges. Retirer le linge dès que ce dernier est sec.
En cas de manque de lessive demander à M. Christophe GOURSAUD, pour toute autre demande : contacter le numéro indiqué à proximité des machines à laver.

Ne pas glisser des objets autres que pièces de monnaie et jetons dans le monnayeur (recette relevée très régulièrement).

- Ranges -vélos (vélo à étiqueter au nom du propriétaire)
- A votre retour de projets de terrain, rentrer par le sous-sol afin de déposer vos chaussures ou bottes crottées à nettoyer dans la buanderie de la résidence et utiliser l'ascenseur.

A chaque niveau :

Pour des questions de sécurité et d'hygiène, les espaces communs ne doivent pas être encombrés à savoir :

- Les fenêtres, couloirs et paliers de chaque étage (pas de pots de fleurs sur les rebords des fenêtres)
- Laisser les portes coupe-feu ouvertes et ne pas encombrer le passage (obligatoire pour l'évacuation d'urgence)
- Les chéneaux du 4e étage

Le respect du matériel de sécurité (extincteur, détecteurs de fumée, boutons déclenchant l'alarme incendie...) est essentiel pour la sécurité de tous les résidents.

Le nettoyage des couloirs, paliers, escaliers, sanitaires, douches et cuisine collective a lieu tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h. **Tout objet non rangé sera jeté (y compris nécessaire de toilette laissé dans les douches).**

Possibilité de faire sécher le linge dans un local dédié (petit séchoir à linge).

Pour les étudiants en CEI uniquement, possibilité de demander à M. Christophe GOURSAUD deux cartons par étudiant avec étiquette portant indication du nom, numéro de téléphone et une date de fin du stockage. Pour des raisons d'hygiène, pas de stockage de textile ou de denrée alimentaire.

Cuisine à chaque étage

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de cuisiner dans sa chambre.

À chaque étage une cuisine collective pour 19 chambres est à disposition et chaque occupant de l'étage peut fermer la cuisine à clé avec sa clé de chambre.

Les règles d'hygiène de base sont à respecter :

- **nettoyage et rangement de la vaisselle. Possibilité de demander à M. Christophe GOURSAUD des torchons (ramener vos torchons sales et venir en récupérer des propres à son bureau).**
- **nettoyage des tables et appareils de cuisine après chaque utilisation.**
- vider la poubelle de verre régulièrement dans le container à verre avant chaque mercredi soir (utiliser l'ascenseur et ne pas attendre que le bac soit plein)
- poubelle à compost: vider le sac tous les jours dans le composteur à proximité du garage (si besoin demander au jardinier du centre : M. Bernard NOEL).
- sac recyclage (transparent) vidé tous les jours par la personne d'entretien: y mettre uniquement ce qui est indiqué sur le sac
- sac poubelle noir vidé tous les jours par la personne d'entretien: AUCUN DETRITUS ENCOMBRANT OU COUPANT ne doit être mis dans ce sac. Les mettre directement dans le container situé après le porche d'entrée.

LE WEEK END ET A CHAQUE DEPART, JETER VOS POUHELLE DIRECTEMENT
DANS LES CONTAINERS SITUES AU RDC DE LA RESIDENCE.
POUR LES OBJETS ENCOMBRANTS, DEMANDER A M. GOURSAUD

Les denrées alimentaires doivent être stockées dans les réfrigérateurs collectifs ou dans les placards.

Les réfrigérateurs doivent être tenus en bon état de propreté et être nettoyés **fréquemment**. Les aliments périmés doivent être retirés et jetés. A chaque fin d'année universitaire, courant juillet, un nettoyage approfondi des cuisines est réalisé : un mail est envoyé aux résidents et une affiche est posée sur la porte de la cuisine afin de prévenir que les réfrigérateurs seront nettoyés et toutes les denrées restantes seront jetées.

Tout ajout de matériel électrique est interdit. (Hormis cafetière et grille-pain avec norme électrique CE).

L'alcool fort est interdit dans les cuisines collectives. (Hormis bière, cidre et vin)

Les résidents ne doivent pas laisser sans surveillance les appareils de cuisson en cours de fonctionnement.

En cas de manquement constaté aux règles d'hygiène et répété, une fermeture de la cuisine sera décidée par la direction du centre AgroParisTech de Nancy. Les résidents doivent remettre la cuisine en bon état pour que celle-ci soit ré ouverte et en attendant aller au restaurant universitaire.

Entre 22h et 7h, le calme doit régner dans la résidence sinon il s'agit de tapage nocturne et les résidents gênés par les nuisances peuvent contacter les services de police (17).

Le droit d'occupation

Le contrat d'hébergement, la fiche de renseignement et l'état des lieux constituent le droit d'occupation. Les règlements : général et particulier de la résidence doivent être respectés sous peine de sanction/exclusion. Ce droit d'occupation prend automatiquement fin au 30/06.

L'accueil d'invités

L'accueil temporaire (maximum 48h) d'une personne extérieure est autorisé uniquement dans votre chambre (prévenir M. Christophe GOURSAUD) et inscrire le nom de la personne dans le cahier situé à l'accueil. (Consigne Vigipirate).

L'état des lieux

L'état des lieux est indispensable à l'entrée et à la sortie.

En l'absence de ce document signé vous risquez d'être tenu responsable des dégradations laissées par le précédent résident.

L'état des lieux est fait en votre présence au créneau convenu de préférence du lundi au vendredi de 14h à 18 h donné par M. Christophe GOURSAUD (ou par Mme Anne-Sophie NOWAK).

N'hésitez pas à noter toute remarque que vous jugerez utile.

A votre départ, prévenez M. Christophe GOURSAUD à l'avance afin de déterminer le créneau horaire pour votre état des lieux de sortie. (pas d'état des lieux de sortie le week-end)

Le dépôt de garantie

- Son montant est fixé à 200 € (uniquement pour les locations supérieures à un mois), il est demandé soit par virement sur le compte de l'Agent comptable ou par chèque à remettre à l'entrée lors de l'état des lieux.
- Le remboursement se fait par virement bancaire (joindre un RIB) et sur présentation de l'état des lieux de sortie, moins les dégradations constatées.

L'assurance

Vous devez assurer votre logement, fournir, une attestation d'assurance responsabilité civile garantissant les risques locatifs, à l'entrée dans le logement. L'adresse à assurer est le : 97 rue Saint Georges 54000 Nancy.

Connexion WIFI : la résidence dispose d'un accès au wifi indépendant :

C'est le réseau WIFIRST : toutes les informations sur www.wifirst.net

L'usage du parc et espaces verts

Les résidents peuvent librement utiliser le parc sous réserve de respecter les plantations. Les jeux de ballons et de frisbee sont interdits et les résidents sont invités à se rendre au parc de la Pépinière.

Pour rappel dans l'enceinte des bâtiments du centre (hors résidence) et dans le parc, toute consommation d'alcool est interdite et il est interdit de circuler pieds nus aux horaires d'ouverture du centre au public et professionnels de la forêt à savoir du lundi au vendredi les jours ouvrés de 8h à 19h.

Distributeur de billet - Cash dispenser (ATM)

81 Saint Georges street: Crédit Coopératif

22 rue des Dominicains: BNP

Le paiement du loyer : vous devez effectuer vos paiements **avant le 5 de chaque mois** par :

Montant du loyer mensuel : Au 01/09/2022

Chambre : 200 €

Studio : 360 € - 460 € - 512 €

| CARTE BANCAIRE | CHEQUE | NUMERAIRE | VIREMENT |
|---|---|--|---|
|  |  |  |  |
| Auprès de : | | | |
| Christophe GOURSAUD Résidence | Christophe GOURSAUD Florence VORKAUFER A-Sophie NOWAK | Christophe GOURSAUD Florence VORKAUFER A-Sophie NOWAK | RIB à demander à A-Sophie NOWAK |

Le locataire est le seul responsable de son logement.

Bonne installation et bon séjour à

Nancy

Residential accommodation instructions

| | |
|---------------------------|---|
| Room | You must clean your room. You can ask Mr. Goursaud a duvet cover and a fitted sheet. You can change it at your request on Friday every two weeks. It's not allowed to cook and add electrical devices. It's possible to invite a guest for 24 hours maximum (always ask Mr. Goursaud before) |
| Corridors - Showers | Don't leave personal belongings |
| Laundry | Don't leave clothes in the laundry |
| Kitchen | Every day, a housekeeper cleans the floor and the table (please respect their job). You have to do the basic cleaning of the kitchen: washing and putting away dishes, removing all remaining food and waste, cleaning the table. The fridges, oven and electric cooktops must be clean after use. Do not leave equipment unattended. Garbages : <ul style="list-style-type: none"> - Junk bottles in the green bin and take out to the container (ground floor) during the week from 10 am to 6 pm - Empty the compost heap and clean it - Use recycling bins (cardboard, plastic and metal) Don't add electrical devices (except coffee maker and unplug it from the power supply after use) |
| Regular mail - package | Every day Mr. Goursaud delivers your post to the pigeon-hall. Pick up packages at the reception service, 14 rue Girardet from 7h30 to 12h and from 13h50 to 16h30. (closed on friday afternoons) |

As a reminder: Noise and music will not be tolerated after 10:00PM. Smoking is not permitted anywhere in the building.

In case of technical problem (burnt out bulb, basin blocked ...), please contact Mr. Goursaud, 06 16 30 67 13 (from monday to friday 7:30 am to 10:30 am – 1:30 pm to 6:15 pm).

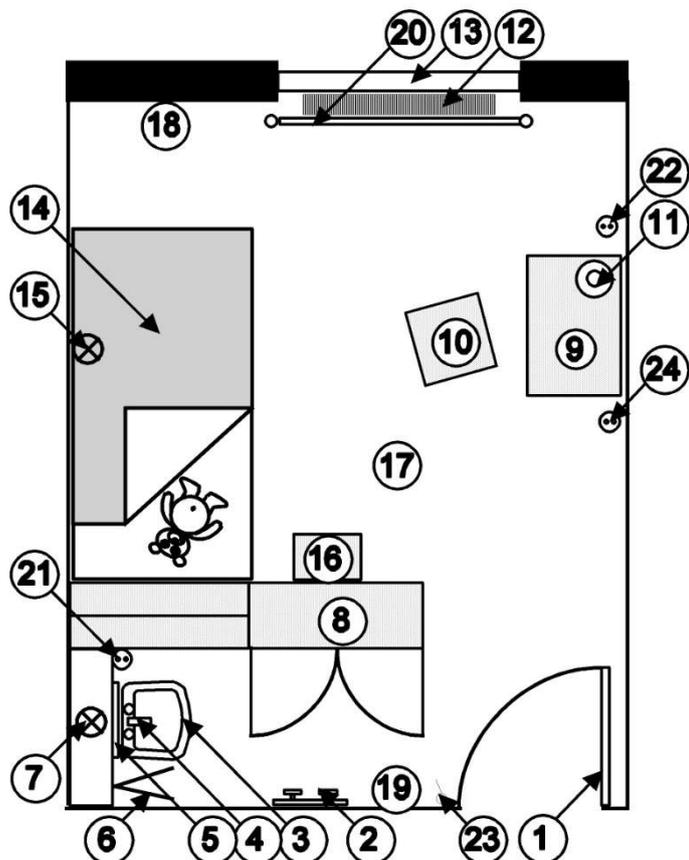
Out of these office times and only in case of emergency (water leak, power failure...), please contact 06 21 87 35 13 and explain your problem.

Thank you for following these recommendations.

Description de la chambre :

Plan de la chambre (12 m²)

Matériel mis à disposition



Coin toilette :

- lavabo
- porte serviette 2 bras
- portemanteau
- applique électrique
- 1 poubelle
- 1 pelle et balayette.

Rangement :

- 1 meuble avec 4 étagères et 2 portes à glissières
- 1 armoire avec clé (2 tablettes et penderie)
- 4 tablettes vers la partie nuit.

Nuit :

- 1 lit
- 1 matelas
- 1 globe
- 2 tringles avec rideau et double rideau.

Travail :

- 1 bureau
- 1 chaise
- 1 lampe.

DESCRIPTIF DE LA CHAMBRE

| | | | |
|----|-----------------------------|----|-----------------------|
| 1 | Porte de chambre | 13 | Fenêtre, poignée |
| 2 | Porte manteaux | 14 | Lit, |
| 3 | Lavabo | 15 | Luminaire - Globe |
| 4 | Robinetterie | 16 | Chevet |
| 5 | Miroir - Tablette | 17 | Revêtement de sol |
| 6 | Porte-serviettes | 18 | Tapiserie |
| 7 | Luminaire - Fluo | 19 | Peinture |
| 8 | Armoire : Serrure, poignées | 20 | Rideaux, tentures |
| 9 | Bureau | 21 | PC 16 A : côté lavabo |
| 10 | Chaise | 22 | PC 10 A : côté bureau |
| 11 | Lampe de bureau | 23 | Interrupteur |
| 12 | Radiateur : Fixation, vanne | 24 | PC 16 A : côté bureau |

Attention pas de prises téléphone, TV. Le nettoyage de la chambre est à votre charge.

A chaque étage des locaux collectifs :

- wc
- douches
- cuisine (réfrigérateur, évier, plaques de cuisson, micro-onde, armoire de rangement, tables, chaises)



Photos d'une chambre

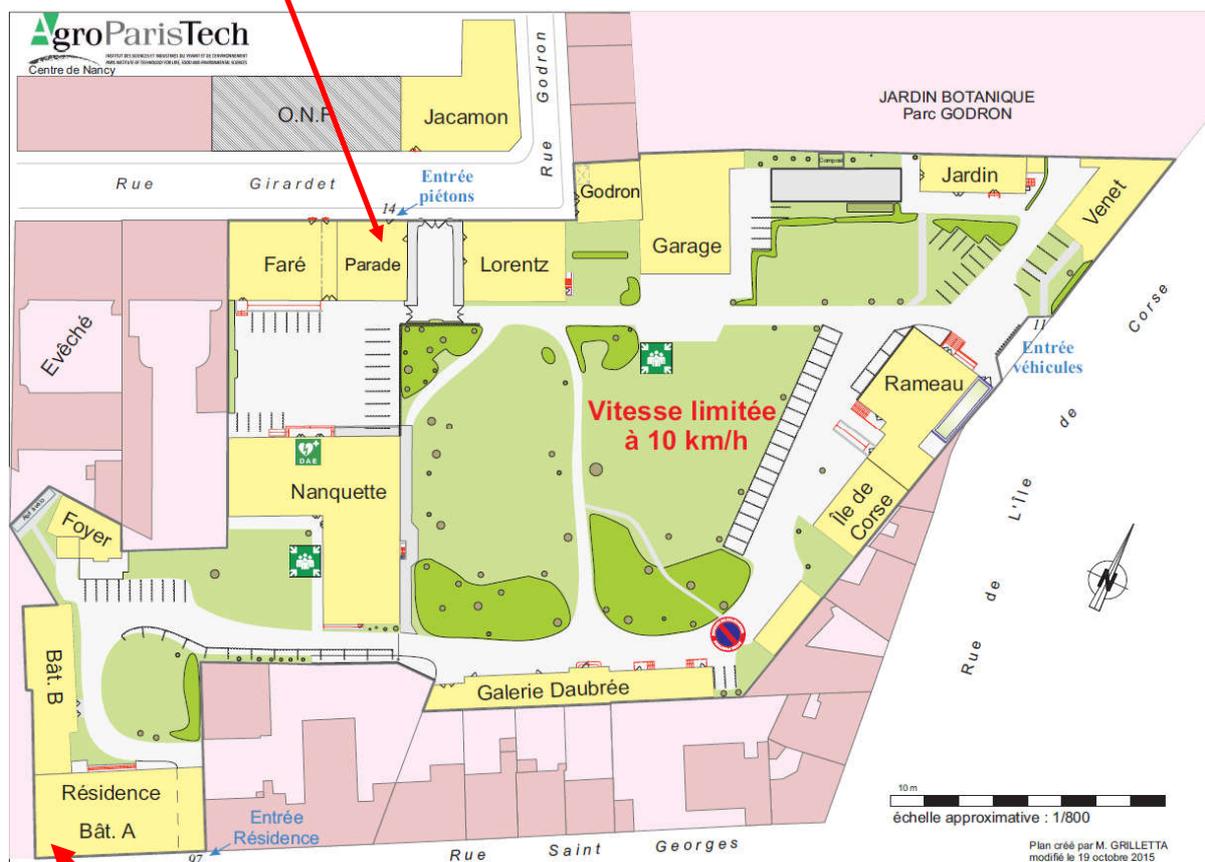


Où régler votre loyer ?

Bâtiment Parade - Accueil Entrée - 14, rue Girardet Florence VORKAUFER – Anne-Sophie NOWAK



**VIREMENT
BANCAIRE**



Résidence – Christophe GOURSAUD



INFOS : Caisse d'allocations Familiales – Aide au logement

Vous pouvez faire une demande à votre nom auprès de la C.A.F, en allant sur le site Internet :
www.caf.fr

La demande d'aide au logement en ligne

Le site Internet de la Caf est le meilleur moyen pour faire sa demande d'aide au logement, rapidement, simplement et en toute sécurité. La première étape consiste à **calculer le montant de l'allocation** en faisant une estimation sur le caf.fr. En quelques minutes, et sous réserve d'avoir correctement et précisément répondu aux questions sur la situation familiale, professionnelle et sur les revenus, le montant de l'aide éventuelle s'affiche ainsi que le lien pour effectuer une demande d'aide au logement en ligne. **Les informations saisies lors de la simulation sont automatiquement reprises.**

L'estimation ne tient pas compte de certains cas particuliers (habitation avec une partie à usage professionnel, caravane, etc.) ni des ressources des personnes vivant dans le foyer, autres que la personne qui réalise l'estimation et son conjoint. Le montant de l'aide au logement calculé par la Caf peut être différent. En effet, **la Caf tient compte de la situation du demandeur au moment de l'étude du dossier pour le logement concerné.**

Le saviez-vous ?

En effectuant sa demande d'aide au logement **sur caf.fr, le traitement est accéléré.** L'attestation de loyer papier est supprimée pour les logements chez un bailleur particulier et aucun autre document n'est à envoyer (sauf changement de situation non encore connu par la Caf).

Et après ?

Pour une première demande, **l'aide au logement est effective à partir du mois suivant l'entrée dans les lieux.** Le premier paiement est généralement effectué deux mois après la demande.

Par exemple : si la demande en ligne est faite en juillet, le droit sera ouvert en août et le premier paiement sera versé début septembre.

Document à fournir pour réaliser la demande d'aide au logement : l'attestation **de loyer** à faire remplir par le propriétaire.

Pour pouvoir faire sa demande, l'étudiant doit avoir certaines informations indispensables en sa possession :

L'adresse du logement : 97 Rue Saint Georges-54000 NANCY

Les coordonnées du bailleur : AgroParisTech

Le montant du loyer et le numéro de Siret : **130 002 850 00068**

Si l'étudiant n'est pas allocataire, il doit également fournir

Son relevé d'identité bancaire (Rib)

Le montant de ses ressources en 2019

Le numéro d'allocataire de ses parents et leur Caf d'appartenance s'ils sont allocataires

Mais, il n'y a pas de temps à perdre ! La demande d'aide au logement est à faire **dès l'entrée dans le logement.**



Caf - Nancy Centre – 21, rue de Saint-Lambert 54000 Nancy

Heures d'ouverture du lundi au Vendredi de 8h00 à 16h30

Téléphone : 0810.25.54.10 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)

Pensez à vous munir de votre numéro d'allocataire

Où aller manger? Les restaurants universitaires (accessibles avec la carte étudiant)

CROUS 17 Boulevard d'Austrasie

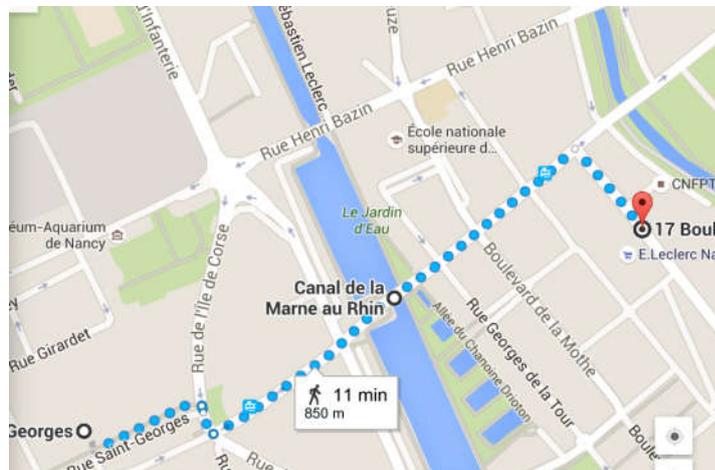
Chaîne traditionnelle

De 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 20h30

Le vendredi ouvert seulement le midi

Cafétéria

De 11h30 à 14h00



CROUS 16 Cours Léopold

Menu mis en ligne sur le site <http://www.crous-lorraine.fr/restaurant/cours-leopold/>

Self : À partir de 11h30 et 18h30

Brasserie : À partir de 11h30

Sandwicherie : Lundi, mardi, jeudi et vendredi - À partir de 8h15 et 11h15

Mercredi À partir de 8h15 et 11h15

Pratique : Restaurant de permanence ouvert pendant les vacances et le week-end à partir de 12h00 et 18h30



Adresses des supermarchés : Leclerc des 2 Rives, à proximité du CROUS Austrasie ou Carrefour city
croisement rue Saint Georges et rue Saint Nicolas ou Carrefour express île de Corse Nancy XXème
Corps

Où aller se soigner à Nancy ?

1- En cas d'urgence contacter :

- Sapeurs-Pompiers : 18 ou 112 (mobile si 18 n'aboutit pas)
- SA.M.U (appel gratuit) 15 ou 03 83 32 85 79

Un défibrillateur est accessible au niveau du rez de chaussée de Nanquette – côté cour d'honneur.

2- Pour obtenir une consultation médicale en urgence

- SOS Médecin : 0 826 46 54 54 ou 0 826 46 46 24
- Médecins de garde (Service de continuité des soins) : 03 83 30 20 10
- Cabinet de garde (ouvert soir 20h-minuit et week-end sans rendez vous)
31 Rue Lionnois (a coté hopital central)
<https://www.medecindegarde-nancy.fr/>
- CHRU Hôpital Central : 03 83 85 85 85 (standard)
Urgences non vitales : 0 820 33 20 20
Urgences psychiatriques : 03 83 85 12 56
- Dentistes de garde
(Samedi de 14 h 00 à 17 h 00 - Dimanche de 9 h à 11 h) : 03 83 32 01 01
- Pharmaciens de garde (à partir de 21 h 00 : se rendre à l'Hôtel de Police du boulevard Lobau à Nancy) : 03 83 32 01 01 ou www.3237.fr

Astreinte du centre de Nancy (si le résident se retrouve seul et a besoin d'une personne du centre AgroParisTech) : 06 21 87 35 13

3- Pour planifier une consultation médicale

- Centre de soins MGEN (permet de ne pas avancer le coût de la consultation)
6, rue Désilles, BP 70 396, 54007 Nancy Cedex
Possibilité de prendre rendez-vous en ligne :
<https://www.mgen.fr/etablisements/centres-medicaux-et-dentaires/centre-de-nancy/>

Activités à Nancy ?

L'office de tourisme est situé place Stanislas ou en ligne <http://www.nancy-tourisme.fr/>

Les activités sportives étudiantes (pour rappel le sticker suaps 2016/2017 est obligatoire pour pratiquer une activité)

Liste des activités sportives :

<http://sport.univ-lorraine.fr/fr/suaps-le-sport-loisir-pour-tous/informations-generales/installations-sportives>

Autre information : SECOURISME POUR LES ETUDIANTS

Formation au brevet de premiers secours : PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1 – ex AFPS). Renseignements et inscriptions : oceanautes.suaps@gmail.com.

The care sites in Nancy?

If you need help you can call people who live in the campus on 06 21 87 35 13 and explain your problem.

4- In case of emergency and you can't move to a medical center, call :

- Firemen (free call) : 18 or 112 (mobile phone)
- The medics (free call) 15 or 03 83 32 85 79

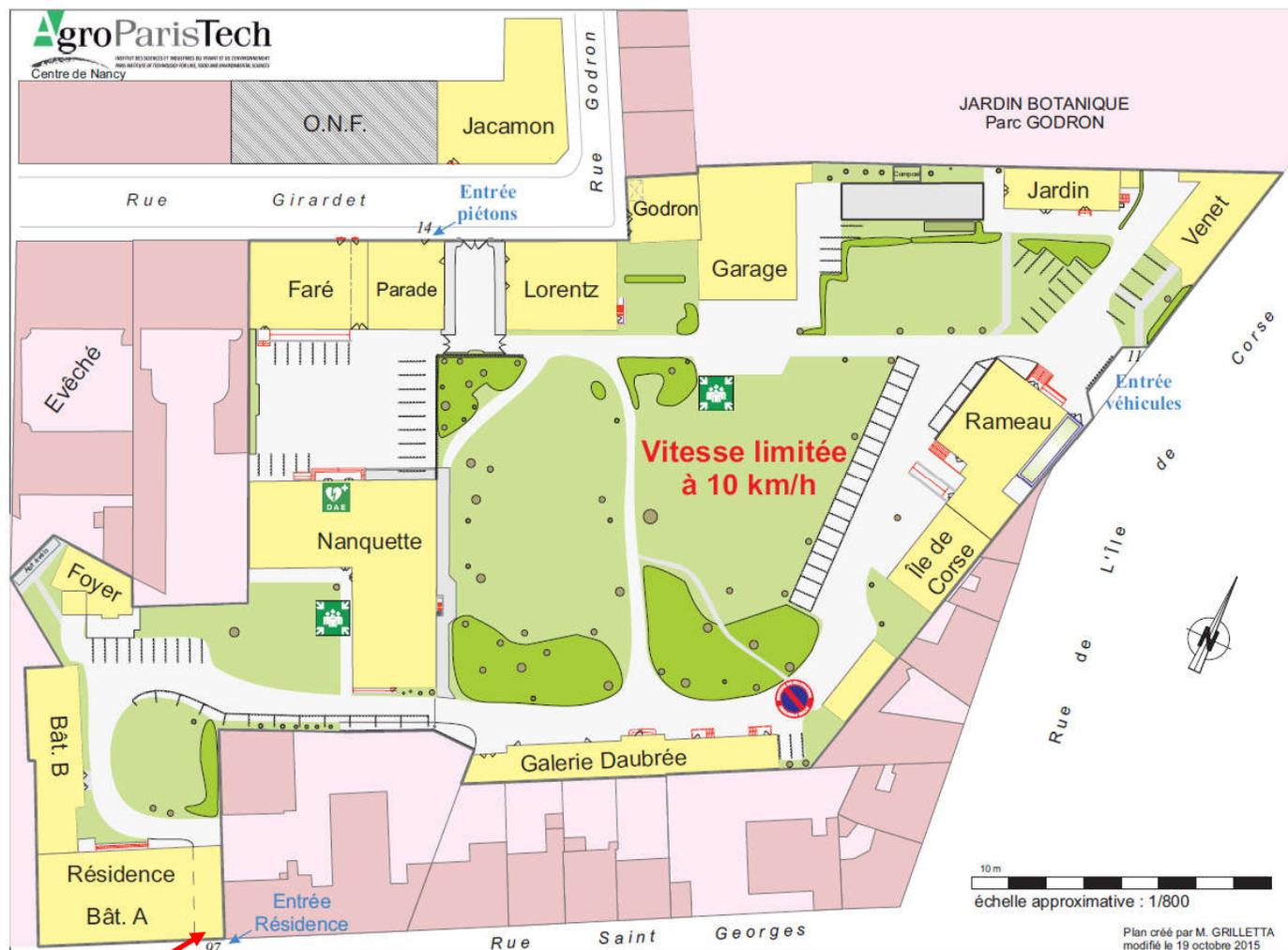
5- To obtain an urgent medical attention

- SOS Médecin : 0 826 46 54 54 ou 0 826 46 46 24
- On-call Doctor : 03 83 30 20 10
- Cabinet de garde (every evening and week-end)
31 Rue Lionnois 54000 NANCY
- CHRU Hôpital Central : 03 83 85 85 85
- On-call Dentist (Saturday 2pm – 5pm and Sunday 9 am-11 am) :
03 83 32 01 01
- Pharmacist on duty (After 9 pm : go to the Hôtel de Police, boulevard
Lobau à Nancy) : 03 83 32 01 01 ou www.3237.fr

6- To plan a medical appointment

- Health Center « Centre de soins » MGEN 6, rue Désilles, BP 70 396,
54007 Nancy Cedex
You can make an appointment on line: (free medical consultation with the
vital card)
<https://www.mgen.fr/etablissements/centres-medicaux-et-dentaires/centre-de-nancy/>

Plan du site AgroParisTech de Nancy – par bâtiment



Accueil-Standard Entrée 14 rue Girardet

SALLES JACAMON : salle 1 à 5
(bât. ONF en face du 14 rue Girardet)

PAVILLON NANQUETTE

| | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Directeur Adjoint | 1 ^{er} étage |
| DIRECTION DES ETUDES | 1 ^{er} étage |
| AMPHI A | RdC |
| AMPHI G | 1 ^{er} étage |
| SALLE J | 1 ^{er} étage |
| SALLE H | 1 ^{er} étage |
| SALLE E (TP) | RdC |
| SALLE F – salle informatique | RdC |
| Revue forestière et publications | RdC |
| Service Informatique | 1 ^{er} étage |

GALERIE DAUBREE

Salles cours (salles 1 et 2) & informatique (salles 4 et 5)

PAVILLON LORENTZ

DIRECTION – Directrice du Centre RdC

ACCUEIL DU CENTRE- PARADE

ACCUEIL - GESTION RdC

Entrée résidence
97, rue Saint Georges

